

## **À quoi vous attendre lorsque vous voyagez**

Afin d'améliorer les standards en biosécurité et de mettre l'accent sur les mesures de prévention de la maladie à travers nos opérations, PAL Airlines a instauré des mesures supplémentaires pour assurer la sécurité des gens qui voyagent avec nous.

Les passagers remarqueront des changements au niveau du service à la clientèle et des services offerts en vol découlant de ces mesures. Vous trouverez dans ce document de l'information supplémentaire sur les mesures en place.

## **À quoi s'attendre lors de voyages - Vérifications de la température sans contact**

Avant de voyager avec PAL Airlines, tous les passagers seront invités à participer à un contrôle de température sans contact et non médical avant de recevoir leur carte d'embarquement.

Ce contrôle de santé est une mesure de sécurité supplémentaire que PAL Airlines met en place pour réduire la propagation du COVID-19.

Les comptoirs de PAL seront équipés d'un lecteur thermique. Si un passager a une température supérieure à 37,8 degrés Celsius (100,04 degrés Fahrenheit), la carte d'embarquement ne sera pas donnée et l'embarquement lui sera refusé. Conformément aux directives de Transports Canada en vigueur, les passagers peuvent fournir une note du médecin expliquant que la température est le résultat d'une maladie non contagieuse ou attendre 14 jours avant de pouvoir voyager à nouveau.

## **À quoi vous attendre lorsque vous voyagez—Masques**

Depuis le 20 avril 2020, Transport Canada a décrété que tous les passagers voyageant au Canada doivent être en possession d'un masque avant d'embarquer à bord d'un avion commercial. Les passagers doivent porter le masque lorsqu'ils traversent les points de sécurité de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) et pendant le vol en tout temps où ils se trouvent à moins de deux mètres d'une autre personne, à moins que cette personne ne vive dans la même maison.

Avant d'entrer dans nos appareils, le personnel de PAL s'assurera que tous les passagers aient avec eux un masque admissible.

Un masque admissible est un masque non chirurgical fait d'au moins deux épaisseurs de tissus tissés serrés tels que le coton et le lin. Il doit aussi être suffisamment large pour couvrir le nez et la bouche de la personne sans qu'il n'y ait d'écart et il peut tenir bien serré sur le visage au moyen d'une corde ou de boucle qui s'attache derrière les oreilles.

Les voyageurs de deux ans ou moins ainsi que certaines personnes avec des handicaps peuvent être exemptés de ces règles.

PAL Airlines ne fournit pas de masque. Il est de la responsabilité du voyageur de s'assurer d'arriver à l'aéroport avec un masque admissible.

Plus d'information sur la façon de fabriquer des masques non chirurgicaux est disponible au : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/a-propos-masques-couvre-visage-non-medicaux.html>

### **À quoi vous attendre lorsque vous voyagez—Questions et santé lors de l'embarquement**

Pour se conformer avec les règlements fédéraux et provinciaux concernant la prévention contre le COVID-19, PAL Airlines demandera les questions suivantes à tous les passagers avant l'embarquement. PAL Airlines refusera l'embarquement à tout passage qui refuserait de répondre à ces questions. Fournir des réponses erronées ou trompeuses peut engendrer une amende fédérale pouvant aller jusqu'à 5000\$.

- 1. Êtes-vous en possession d'un masque admissible?**
- 2. Avez-vous de la fièvre ou de la toux?**
- 3. Avez-vous de la fièvre ou des difficultés à respirer?**
- 4. Vous a-t-on refusé l'embarquement dans les derniers 14 jours pour des raisons médicales en lien avec le COVID-19?**
- 5. Êtes-vous présentement sous quarantaine obligatoire en lien avec un déplacement récent ou par ordre des autorités médicales provinciales, territoriales ou municipales?**
- 6. Si oui, avez-vous reçu la permission explicite des autorités provinciales, territoriales ou municipales pour continuer vos déplacements vers votre destination d'auto-isolation finale?**
- 7. Est-ce que vos déplacements sont conformes avec les restrictions de voyage en place à votre destination?**

### **À quoi vous attendre lorsque vous voyagez—Mesures supplémentaires**

À travers nos opérations, PAL Airlines a mis en place certaines mesures supplémentaires et procédures pour mieux protéger les clients et les employés. Ces procédures inclus:

- Procédures de nettoyage amélioré dans tous nos avions et nos infrastructures incluant les désinfectants réguliers et la brumisation de nos aéronefs.
- Changements de nos protocoles d'embarquement et de services en vol pour limiter les interactions à bord.
- Utilisation de masques, gants et autre équipement de protection personnel par le personnel de PAL Airlines.
- Utilisation d'un questionnaire lors du préembarquement pour évaluer la santé générale et la capacité de voyager de nos clients.

- Assurer que les passagers voyageant sur nos vols réguliers et ceux voyageant sur nos vols nolisés soient traités dans des lieux différents pour éviter les mélanges.

### **Information supplémentaire**

Si vous avez des questions supplémentaires ou avez besoin de plus d'information en lien avec vos prochains déplacements, veuillez contacter notre département des réservations au 1-800-563-2800.